



Madame, Monsieur,

Chaque été, plus de 300 000 jeunes belges partent en camp, dont une grande majorité en Wallonie. Malheureusement, les mouvements de jeunesse font aujourd'hui face à un important manque d'endroits de camps. En effet, on dénombre, pour cet été 2023, pas moins de 400 groupes encore à la recherche d'un endroit de camp, ce qui représente plus de 17 000 enfants. Les écoles ont un rôle à jouer afin de permettre à ces groupes de trouver un endroit de camp : elles peuvent, comme de plus en plus d'établissements scolaires, accueillir des groupes dès cet été.

C'est justement lors de ces grands camps, véritable aboutissement de l'année et moment-clé dans la vie en groupe, que les mouvements de jeunesse contribuent le plus à l'éducation et à l'épanouissement des jeunes de tous âges et de toutes origines.

Et c'est précisément à ce moment que les enseignants rechargent leurs batteries, une belle façon de se relayer !



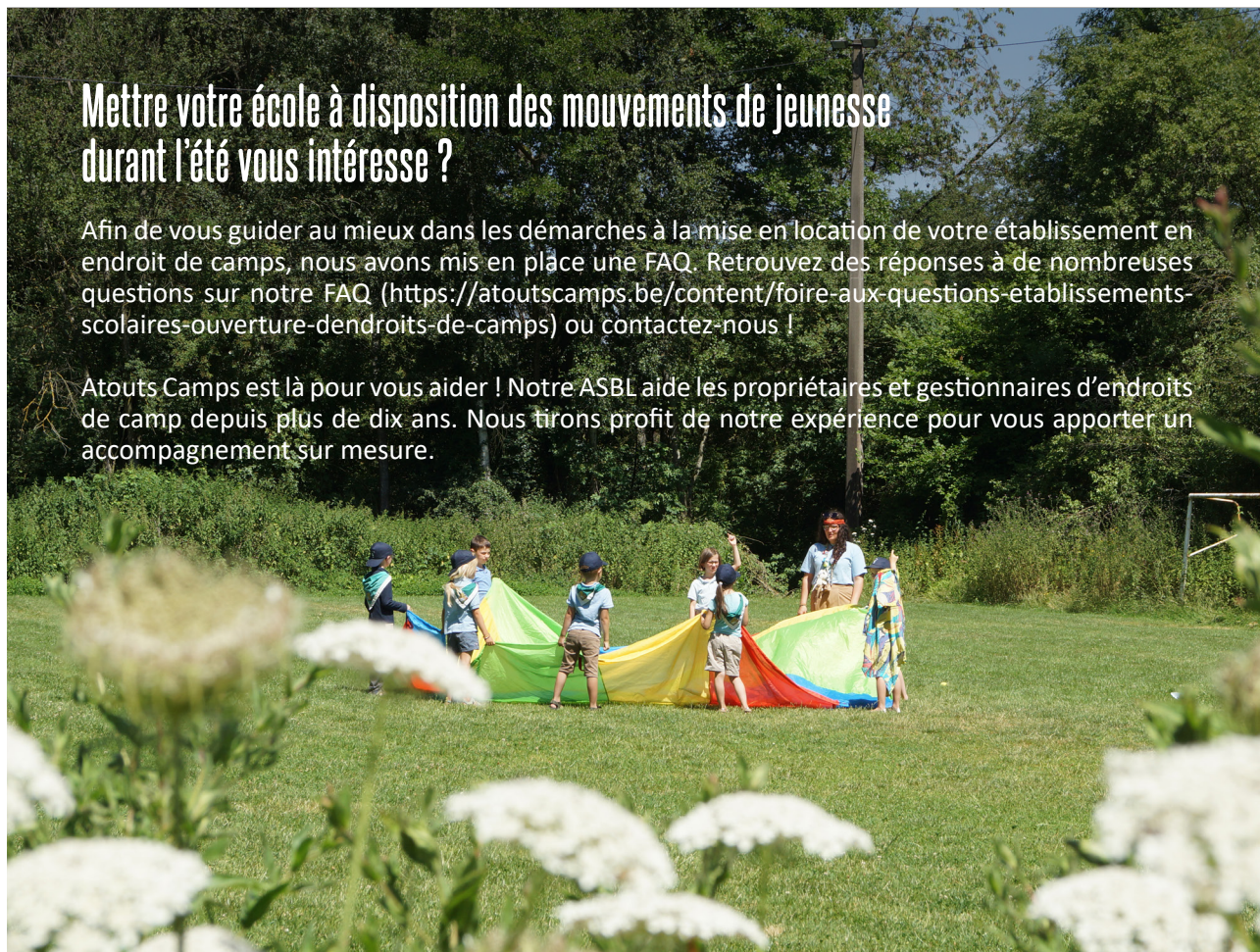
Et si vous prêtiez main-forte à d'autres acteurs de l'éducation ?
Pourquoi ne pas louer, vous aussi,
votre établissement scolaire à des mouvements de jeunesse ?

Votre école fait partie des nombreux lieux qui peuvent se prêter à l'accueil de camps de mouvements de jeunesse. Inoccupés pendant l'été, vos bâtiments pourraient faire le bonheur de jeunes le temps d'un camp... tout en vous fournissant une rentrée financière durant les vacances.

Mettre votre école à disposition des mouvements de jeunesse durant l'été vous intéresse ?

Afin de vous guider au mieux dans les démarches à la mise en location de votre établissement en endroit de camps, nous avons mis en place une FAQ. Retrouvez des réponses à de nombreuses questions sur notre FAQ (<https://atoutscamps.be/content/foire-aux-questions-etablissements-scolaires-ouverture-dendroits-de-camps>) ou contactez-nous !

Atouts Camps est là pour vous aider ! Notre ASBL aide les propriétaires et gestionnaires d'endroits de camp depuis plus de dix ans. Nous tirons profit de notre expérience pour vous apporter un accompagnement sur mesure.



Et concrètement ?

- Vous pouvez mettre à disposition une grande salle ou plusieurs locaux, une cuisine (équipée d'une cuisinière, d'un frigo et d'un accès à l'eau potable) et de sanitaires (toilettes et éviers) ?

Vous avez le nécessaire pour accueillir des groupes !

- Vous souhaitez organiser une rencontre ? Nous nous déplaçons jusqu'à chez vous !
- En labellisant votre établissement scolaire, vous pourrez bénéficier de subsides jusqu'à 12 500€ à consacrer à l'amélioration de la sécurité et de l'hygiène de vos bâtiments.

Intéressé.e ? Contactez- nous !

Téléphone : 081/65.83.09

Mail : info@atoutscamps.be

avec le soutien de

